

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

600. et 20. pour le chauffage des enfants

A. En argent, bled, vin, ou bois?

en argent et from.

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
- b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
- c. Fondations?
- d. Caisses communales?
- e. Biens d'église?
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
- g. De biens-fonds?
- b. Ou d'autres capitaux quelconques?

Voyez lettre C. article 13.

On ignore

La moitié soit 300. et l'autre moitié de l'Hôpital
la moitié soit 10. pour chauffage, et l'autre moitié de l'Hôpital

Il n'y en a point.

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Rolle le 25 Mars. 1799.

Gaspard Francon

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

Rolle

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

C'est une Ville

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

C'est une Commune

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

De Rolle

d. District

De Rolle, il en est le Chef-lieu

e. Canton

Léman

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

Dans la Ville les maisons sont rapprochées, et celles qui sont de son ressort, ne sont pas éloignées plus d'un quart d'heure.

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

Il n'y a point de Villages

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

Hameaux et fermes...	Distance de minutes
Porterand	15
la Bigaite	15
le Moulin d'ellus	3
la Berthollette	10
le grand Poley	10
le petit Poley	8
la Meule Suisse	10
le Prie de Vert	10
la Solitude	8
la Grange	5
les 2 Suisses	5

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

172

86

(2)

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

Noms	Eloignement de minutes
Haman	60.
Bougy	30.
Bougy	40.
Mont	20.
Tartagnin	30.
Gilly	40.
Bardins	60.
Dullit	60.
Bastinel	50.

Don compte depuis la
à l'un des différents endroits

a. Leurs noms,

b. Leurs distances réciproques.

De	à	minutes
De Haman à Bougy	il y a	10.
De Bougy à Bougy		10.
De Bougy à Mont		20.
De Mont à Tartagnin		10.
De Tartagnin à Gilly		10.
De Gilly à Bardins		16.
De Bardins à Dullit		20.
De Dullit à Bastinel		10.

I I.

INSTRUCTION.

5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école?

La Religion, la Lecture, et les ouvrages du Roy

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?

hiver } 2 heures le matin et autant l'après midi
été }

7°. Livres élémentaires, lesquels font en usage?

Le Testament, le Catéchisme, les Psaumes et Cantiques.

8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés?

à Belle bien

9°. Durée de l'école chaque jour?

Voyle article 6.

10°. Les enfans font-ils distribués ou classés?

Ils sont distribués par écoles selon leurs connoissances par la Religion.

I I I.

RELATIONS PERSONNELLES.

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?

Le Conseil et les Pasteurs sans examen.

b. D'où est-il?

De Rolle

c. Son nom

Yvonne Colladon, née Bagnot.

(3)

d. Son âge.

50. ans.

e. Sa famille, combien d'enfans a-t-il?

6 enfans.

f. Depuis combien de tems est-il instituteur?

huit ans

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?

à Rolle
Instituteur du Roy

h. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles font-elles?

Non

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

hiver }
été } 35. filles

a. En hiver, }
b. En été, } foit garçons ou filles.

I V.

RAPPORTS ECONOMIQUES.

13°. Biens & fonds de chaque école.

Il n'y en a point

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

Elle n'en possède point

b. Quelle en est la valeur?

Rien

c. Source des revenus.

De la Commune et de l'Hôpital conjointement

d. Les biens d'écoles font-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

Il n'y en a point

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

Non

15°. Bâtiment de l'école.

Il n'y en a point

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

à point

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

une chambre
chez Elle

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix?

elle loue un appartement de 80.

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

le propriétaire

(4)
16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
 - b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
 - c. Fondations?
 - d. Caisses communales?
 - e. Biens d'église?
 - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
 - g. De biens-fonds?
 - h. Ou d'autres capitaux quelconques?

160. et 170. pour le chauffage des enfants
en argent et bled

Voyez lettre C. art. 13.

La moitié soit 80. et l'autre moitié par l'Hôpital
4. 10. pour chauffage et bled par l'Hôpital

Il n'y en a point.

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.
2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Rolle le 6 Mars 1799
Veuve Collador née Baynot

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District?

e. Canton?

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Endroit	Eloignement	Nombre d'enfants
Pantersures	Minutes 15	2
Las Bigaires	15	point
Marchin d'aspe	5	point
Berthollet d'aspe	12	point
Las Rovay	10	point
Petit Rovay	10	point
Vialle thuilhies	8	point
Bes de vers	10	point
Saltades	10	point
La Garay	8	point
2 thuilhies	5	point

Rolle

Ville

Communes

Rolle

Rolle

Leman

un quart d'heure le plus loin

enfants qui fréquentent l'école

174
N. 87